

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 20 MAI 2025

Date de convocation : 15 MAI 2025
Date d'affichage : 15 MAI 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à MURCIA B. + PERNAK C. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + GARCIA M.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-03-07

OBJET

Subventions aux associations

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal 2025,

DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT	VOTE
Association des Parents d'élèves Ecole Mixte Haveluy	1 000 €	A l'unanimité (20 voix « POUR »)
Ass. Amicale des Anciens et Anciennes Elèves Ecole – Haveluy	1 700 €	A l'unanimité (19 voix « POUR ») (M. DELBECQ D. membre de cette association ne prend part ni aux délibérations ni au vote)
Jeunesse Sportive Haveluynoise	455 €	A l'unanimité (20 voix « POUR »)
OCCE coopérative scolaire Ecole Mixte Haveluy	3 025 €	A l'unanimité (20 voix « POUR »)
Judo Club Haveluy	300 €	A l'unanimité (20 voix « POUR »)
TOTAL.....	6 480€	

DIT que les dépenses seront imputées à l'article 65748 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 26/05/2025
Publiée ou notifiée le 27/05/2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

